

## EXTRAIT DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### Conditions de réservation :

Réservation : versement d'un acompte de 30% du montant de la location  
Règlement du solde : 30 jours avant la date du départ. Toute réservation non soldée dans ce délai sera considérée comme annulé par le locataire.

Si la réservation de la location intervient à moins de 30 jours avant la date de départ prévue, le locataire devra effectuer le règlement intégral de la location obligatoirement par carte bancaire dont le numéro et la validité seront précisés sur le contrat de location.

### Conditions d'annulation :

Plus de 45 jours avant la date de départ, frais de dossier : 100€  
Entre 45 et 30 jours frais d'annulation : 100% de l'acompte versé.  
Moins de 30 jours frais d'annulation : 100% du montant de la location.

### Assurances :

Garanties : le locataire est garanti pour les risques suivants :  
- Responsabilités civile (dommages corporels - dommages matériels)  
- Recours et défense  
- Vol, incendie, dommage tous accidents

N.B. les plafonds et les franchises peuvent varier d'un Centre Blurent à l'autre.  
Une notice d'informations détaillée sur les conditions d'assurance, de rachat de franchise et d'assistance est à votre disposition.  
Sont exclus de la garantie les espèces, billets de banque et objets personnels du locataire.

### Caution :

Avant de commencer la location, le locataire doit verser une caution comme garantie de paiement pour ce qui n'est pas couvert par l'assurance du véhicule, diminuée - le cas échéant - des dommages causés au véhicule même.

### Conditions à remplir et justificatifs à fournir par le locataire :

25 ans minimum et 70 ans maximum. Plus de 3 ans de permis de conduire. Le conducteur, qu'il soit le locataire aux autres personnes spécifiés dans le contrat de location, doit être apte et en tout cas dans des conditions conformes aux lois du pays où le véhicule sera utilisé.

Documentation à fournir par le locataire : justificatif de domicile (Quittance EDF/téléphone), permis de conduire, R.I.B.

### Obligations du locataire :

Prendre soin du véhicule et le restituer au lieu de la prise en charge initial en parfait état de propreté à la date et à l'heure indiquée sur le contrat de location, les réservations pleins (eau propre et gazole).

### Obligations du loueur :

Mettre à disposition d'un véhicule entretenu conformément aux prescriptions des fabricants et de la cellule et du châssis, avec les réservoirs pleins (eau propre et gazole), en parfait état de fonctionnement, de propreté et munis de tous les accessoires prévus dans les spécifications de série.

## **Clauses de réserve :**

En cas d'indisponibilité du modèle retenu figurant sur ce document, le centre Blurent se réserve le droit de vous proposer un véhicule de même capacité d'accueil et offrant les mêmes prestations. En raison des nécessités d'adaptation des véhicules aux évolutions du marché et aux contraintes industrielles, nous nous réservons également la possibilité de modifier sans préavis la composition de notre gamme de véhicules de location et les tarifs et l'ensemble de nos prestations.

Il est interdit de conduire le véhicule hors des Pays de la UE, sauf autorisation écrite du Centre Blurent.  
Toute amende sont à la charge du locataire.